

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-4228-2023

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

---

### DÉCLARATION SOUS SERMENT

---

Je soussigné, **MARTIN GAGNÉ**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur exécutif, Nouvelles constructions et amélioration réseau chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet visant le remplacement d'une conduite de distribution à Boisbriand* » ainsi que dans les pièces Énergir-1, Documents 1 et 2;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Montréal, le 14 avril 2023.

*Martin Gagné*

Martin Gagné (14 avr. 2023 07:39 EDT)

---

**MARTIN GAGNÉ**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Chambly, ce 14<sup>ème</sup> jour d'avril 2023



---

Ninon Viel, 203 406  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

